

## Les villes de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle

Alain J. Lemaître

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/2213>

DOI : 10.4000/ahrf.2213

ISSN : 1952-403X

### Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2005

Pagination : 178-180

ISSN : 0003-4436

### Référence électronique

Alain J. Lemaître, « Les villes de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 341 | juillet-septembre 2005, mis en ligne le 27 avril 2006, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/2213> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.2213>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

---

# Les villes de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle

Alain J. Lemaître

---

## RÉFÉRENCE

Claude Nières, *Les Villes de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2004, 597 p., ISBN 2-86847-801-8, 24 e.

- 1 L'histoire urbaine connaît depuis plusieurs décennies une floraison de travaux qui participent au renouvellement de l'historiographie de l'époque moderne. La plupart d'entre eux se concentrent sur une ville, comme le fit en 1973 Jean-Claude Perrot dans une thèse de référence *Genèse d'une ville moderne. Caen au XVIII<sup>e</sup> siècle*. La démarche adoptée ici par Claude Nières, dont l'ouvrage est issu d'une thèse de doctorat d'État soutenue en 1987 à l'Université de Paris IV-Sorbonne, est autre. Plutôt que d'isoler chacune des entités urbaines et d'étudier les relations qu'elles entretiennent entre elles ou avec un pays, il envisage le phénomène urbain au niveau d'une province - la Bretagne - dont les frontières ne varient guère depuis l'époque ducal, et pendant une période - le XVIII<sup>e</sup> siècle - qui correspond à l'installation et au développement de l'Intendance, institution qui contribue à l'intégration de la Bretagne à l'espace français par les tarifs commerciaux.
- 2 Claude Nières nous livre sa réflexion en quatre volets. Le premier, consacré aux villes de Bretagne, lui permet de définir la ville et d'évaluer la hiérarchie urbaine avant de s'interroger sur les réseaux de communication, les sociétés et les mouvements de population. Le semis urbain repérable au XVIII<sup>e</sup> siècle hérite des périodes précédentes : quatre villes, seulement, naissent et se développent à l'époque moderne (Brest, Port-Louis, Lorient, Le Palais à Belle-Île-en-Mer). Dans ce système urbain constitué dès la fin du Moyen Âge, relativement jeune comparé à celui des autres provinces françaises, Claude Nières montre comment ces villes entretiennent des relations d'interdépendance (échanges) et d'interaction (influences réciproques). Dans ce réseau urbain dense, bouleversé, entre autres, par l'exploitation des nouveaux mondes et des colonies, les rééquilibres sont permanents au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les villes de Bretagne

connaissent ainsi des évolutions différentes, nuancées, marquées par l'accroissement de la population de Nantes, Brest, Lorient, ou le tassement démographique de Rennes, la ville parlementaire. La comparaison avec le mouvement urbain de l'ensemble du royaume vient à point nommé : on observe en Bretagne un taux d'accroissement urbain inférieur à celui du royaume et une baisse sensible de la part des villes dans la population totale de la Bretagne. Dépassant, à juste titre, les explications traditionnelles de la démographie historique, Claude Nières a recherché les causes de cette mutation non seulement dans les fonctions politiques, judiciaires et administratives, religieuses ou culturelles de ces villes, mais aussi dans leur structure sociale. En utilisant, malgré les lacunes et les disparités documentaires, les registres de la capitation pour l'étude socioprofessionnelle des populations et pour celle des niveaux de fortune, il montre comment les sociétés urbaines apparaissent à la fois figées dans des structures anciennes et travaillées par le développement de secteurs nouveaux d'activités : les pages consacrées notamment à l'importance des métiers libres par rapport aux métiers de jurande, aux migrations liées au système des classes et aux embarquements de la pêche et du commerce sont particulièrement convaincantes.

- 3 Le second volet, qui traite de l'urbanisme, permet de souligner la spécificité des villes de Bretagne et d'affiner les premières conclusions. Pour près de la moitié d'entre elles, les villes n'ont pas de rempart, mais se développent sur un dessin de type ancien. L'absence presque générale d'hôtels de ville traduit un échevinage « à la triste figure », pour reprendre l'expression de Jean-Claude Perrot, et le retard de l'évolution municipale. Mais les forces sociales et professionnelles se réunissent aussi, pour la première fois, autour d'un projet de « politique urbaine » : ici, comme à Brest ou Lorient, les transformations sont liées aux besoins de la marine, là, comme à Rennes, c'est la catastrophe qui contraint, de manière radicale, à une réflexion sur l'urbanisme et à sa laborieuse mise en œuvre. Ailleurs, c'est le négoce, comme à Nantes, qui dicte les modifications les plus importantes. On aurait aimé une étude plus dynamique des rapports sociaux, un approfondissement des conflits qui se multiplient dans la seconde moitié du siècle étudié : révoltes économiques dans les villes toilières, grèves sur les chantiers de Lorient, rixes endémiques entre ouvriers et soldats, soulèvements de charpentiers, révoltes frumentaires dans les ports d'exportation des grains ou à proximité de ceux-ci, troubles et émeutes pré-révolutionnaires à Rennes. La ville de Bretagne, sous la plume de Claude Nières, reste bien calme...
- 4 Le regret est d'autant plus vif que les deux derniers volets de l'ouvrage, consacrés à l'économie et à la politique, sont novateurs. Claude Nières analyse les conséquences du jeu institutionnel sur le développement des villes de la Bretagne. Province réputée étrangère, elle est intégrée, selon des schémas bien connus, dans une politique décidée à Versailles, mais qui est diversement accueillie par les États de la province et les municipalités selon leurs intérêts du moment. Or le rôle de l'État se révèle décisif dans trois domaines : politique, stratégique et financier. En matière politique, l'absolutisme de Louis XIV réussit à imposer l'institution d'une Intendance en 1689. Disputé par les États de Bretagne, le pouvoir des intendants s'appuie sur l'organisation des subdélégations qui constituent, nous l'avons montré, dès 1730 avec des Gallois de La Tour, un réseau particulièrement efficace ; c'est d'abord par leur intermédiaire que s'introduisent les novations économiques, techniques et souvent culturelles auprès des municipalités et des généraux de paroisses. Claude Nières développe une thèse originale en matière militaire, second secteur sensible du rôle de l'État. En effet, en

limitant de façon cohérente, et selon un plan rationnel, le nombre de villes fortifiées, en choisissant donc de privilégier seulement quelques cités d'importance stratégique, l'État a libéré la plupart des villes de Bretagne des sujétions militaires dans le domaine de l'urbanisme, accélérant la réflexion sur les fonctions urbaines et les transformations de l'habitat, de la voirie ou des traverses. Dans le même temps, la présence des ingénieurs militaires se fait sentir dans les transformations civiles (Rennes, Saint-Malo) alors que la présence des arsenaux et les besoins de la flotte orientent une part importante de l'économie provinciale. De surcroît, dans cette province frontière maritime, la présence des troupes et l'existence de trois milices complémentaires - bourgeoisie, générale, et surtout garde-côte -, et la levée des matelots accélèrent la mobilité des hommes. Claude Nières insiste enfin sur l'importance de l'intervention de l'État dans le domaine de la fiscalité et des finances urbaines. Quoique moins fiscalisée que la plupart des provinces du royaume, la Bretagne, à la veille de la Révolution, l'est beaucoup plus qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. On assiste alors à un double phénomène : d'une part, la croissance de la pression fiscale pousse les élites urbaines à quitter les villes ; mais elles profitent de l'impôt en nature qui pèse sur les paysans alors que ces derniers n'acceptent plus, comme le montre les cahiers de doléances, d'être mis à la disposition d'intérêts qui ne sont pas les leurs ; cela permet à l'auteur d'entamer une réflexion sur le rapport paysans-citadins. D'autre part, la richesse des élites urbaines et celle des municipalités ne coïncident pas : pauvres en biens patrimoniaux, les villes de Bretagne dépendent souvent d'octrois accordés par le pouvoir en fonction de besoins qu'il contrôle. Le pouvoir royal tend à ne reconnaître pour villes que celles qui possèdent municipalité et octroi, alors que les Bretons, comme le révèlent les cahiers de doléances, refusent cette logique en exigeant que toute agglomération considérée par la Bretagne comme ville soit reconnue comme telle et puisse députer aux États. Or, en 1788, la situation des finances urbaines est telle que les villes ne peuvent plus couvrir ni les dépenses fixes et ordinaires ni, *a fortiori*, s'engager dans des dépenses extraordinaires. Claude Nières voit alors la Bretagne reportée « un siècle en arrière, au moment où Colbert entreprenait l'assainissement des dépenses urbaines ». On sait pourtant que la Révolution est en marche... Malgré son absence dans cette recherche, il faut saluer ce travail de grande ampleur, tout en nuances, en regrettant qu'il privilégie la structure par rapport à la dialectique et même si la bibliographie, à peine retouchée depuis la soutenance de la thèse originale, se révèle obsolète. En dépassant le cadre de la monographie, le travail publié de Claude Nières rejoint les recherches de Christine Lamarre sur les villes de Bourgogne ou de René Favier sur celles du Dauphiné.